

Fluvial, avec priorité pour Seine-Est et, en second lieu, Seine-Nord, choix d'un 3^e aéroport international à l'ouest de Paris et d'une coordination aéroportuaire normande. Réseau de NTIC) qui permette à la Normandie de rattraper un retard de plus d'un quart de siècle.

Le **Mouvement Normand réclame que la Normandie ait sa part de délocalisations des instances jusqu'alors concentrées dans la région parisienne et dénonce le départ des Directions Régionales Normandes des grandes institutions ou administrations.** Contre le schéma colonial d'une Normandie surtout dirigée de l'extérieur, le Mouvement Normand demande une promotion vigoureuse du secteur tertiaire - notamment supérieur - en Normandie.

Enfin, le **Mouvement Normand soutient la politique de mise en place des communautés de communes, d'agglomérations et de pays**, en tant qu'espaces pertinents d'aménagement du territoire.

5

ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

En liaison avec l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement (ONDE), le **Mouvement Normand veut défendre et promouvoir un environnement normand de qualité.** (Politique agricole plus soucieuse de protection des sols et des eaux, productions de meilleure qualité, politique énergétique dont la priorité est la lutte contre les pollutions de l'air, etc.). Le Mouvement Normand, en ce domaine, se veut pragmatique, adversaire de tous les dogmatismes de ceux qui instrumentalisent l'écologie, et sou-

6

IDENTITÉ ET CULTURE

En liaison avec l'Office de Documentation et d'Information de la Normandie (ODIN), le **Mouvement Normand entend défendre et promouvoir l'identité et la culture normandes.**

Cela passe par l'enseignement de la culture régionale, notamment des parlers normands - à l'origine d'une grande partie du vocabulaire de la langue anglaise -, de l'histoire, de la littérature, des arts, de l'économie régionale, du droit normand, de la géographie, de la faune, de la flore, etc... Il s'agit de redonner aux Normands la pleine conscience de leur identité et de permettre aux non-Normands habitant en Normandie une meilleure connaissance de notre héritage. Il s'agit, en outre, de replacer la Normandie dans le contexte européen par ses ouvertures vers les mondes nordique, britannique, atlantique, voire méditerranéen qui sont les siens. **Une meilleure conscience normande est une ouverture sur le monde de la Normandie, aujourd'hui brimée et bridée par la centralisation parisienne.**

Le **Mouvement Normand fait sienne la recommandation de Fernand Lechanteur « Il n'y a qu'une Normandie. Gardez-la et faites-en bon usage ». À tous ceux qui veulent des succès faciles et que rebutent les difficultés et les longs combats, qu'ils sachent que « l'utopie, c'est le refus du renoncement » (Didier Patte).**

LE MOUVEMENT NORMAND UNE PRÉSENTATION EN

6 POINTS



Conception : www.editionsheiligoland.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville : _____ Tel. _____

Adhésion au Mouvement Normand : 20 €

Adhésion à l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement : 10 €

Adhésion à l'Office de Documentation et d'Information de Normandie : 10 €

Adhésion globale : 40 €

Abonnement à l'Unité Normande : 20 €

Adhésion et abonnement de soutien : 50 €

Règlement par chèque à l'ordre du Mouvement Normand. Merci

À retourner au Mouvement Normand - Le Gab. Les Bruyères. 27290 Écaquelon

Le Mouvement Normand

www.mouvement-normand.fr

Le Gab. Les Bruyères. 27 290 Écaquelon ☎ 02 32 42 65 57

1

RÉGIONALISTE ET OUVERT

Créé en 1969, **le Mouvement Normand est, à ce jour, le seul mouvement régionaliste en Normandie.** Totalement indépendant des partis politiques nationaux, pour lesquels il n'a « **ni complaisance, ni ostracisme** », il entend être au service de la Normandie et des Normands. « **Servir la Normandie, et non s'en servir** » (Charle-Théophile Féret), telle est la devise du Mouvement Normand.

2

POUR UNE NORMANDIE RÉUNIFIÉE

Depuis ses origines, **le Mouvement Normand réclame la réunification de la Normandie**, arbitrairement divisée au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

Ce n'est pas pour des raisons esthétiques, bien que l'actuelle division promeuve des sous-régions totalement déséquilibrées.

Ce ne sont pas seulement des raisons historiques, bien que les « frontières » de la Normandie n'aient guère évolué depuis plus de quinze siècles.

C'est parce que la Normandie constitue une région de taille pertinente (3 millions d'habitants, 5^e rang parmi les régions françaises au lieu des 14^e et 17^e rangs pour la « haute » et la « basse » - Normandie).

Ce sont des raisons géopolitiques : la Normandie, c'est la rencontre de la Mer et du Fleuve, autour d'un Estuaire et de la Baie de Seine.

Ce sont des raisons identitaires : dans un monde confronté à la globalisation, seules les régions à forte identité peuvent défendre avec succès leur place, leur originalité et leur notoriété.

Les Normands ne s'y trompent pas qui, à 65 %, réclament l'unité de la Normandie (contre 15 % et 20 % qui ne se prononcent pas (sondage BVA - janvier 2000)).

Le Mouvement Normand, d'abord seul sur cette revendication unitaire, a été rejoint depuis par des syndicats (CGT, CFTC, CFDT), l'ensemble des Chambres de Commerce et d'Industrie, des chefs d'entreprises (ELAN), les milieux culturels, puis, récemment, par l'Association des Élus pour la réunification de la Normandie.

3

DÉCENTRALISATION, DÉCONCENTRATION

Le Mouvement Normand milite pour une vraie décentralisation et une extension des pouvoirs des régions.

« **Paris et le désert français** » constitue un schéma mortifère pour l'avenir de la France. Il faut rééquilibrer les pouvoirs entre l'État et les Régions. Pour cela il faut **libérer** l'État des fonctions qui peuvent et doivent être exercées aux échelons des communautés de communes, des pays et des régions : **c'est l'application du principe de subsidiarité.** Si nous réclamons que la culture, la santé, la recherche et l'enseignement supérieur deviennent des prérogatives régionales, c'est parce que plusieurs siècles d'hypercentralisation ont créé d'inadmissibles déséquilibres dont la Normandie est particulièrement victime.

Régionaliser la France ne signifie en rien la menacer de démantèlement, c'est au contraire la renforcer en faisant confiance en ses citoyens, en redonnant à l'État son rôle de gardien de l'intérêt général et aux Régions la possibilité d'exprimer leur génie propre. « **L'effort multi-séculaire de centralisation ne se justifie plus** » disait le Général de Gaulle en 1969, « **il faut redonner droits et libertés aux communes et aux régions** » disait Gaston Defferre en 1982. **La troisième étape de la décentralisation de la France est entamée : le Mouvement Normand entend apporter au débat la rigueur de ses analyses et sa conviction inentamée que l'avenir même de la France en Europe en dépend.**

4

UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

Le Mouvement Normand entend promouvoir un aménagement équilibré du territoire, notamment pour l'espace atlantique.

D'abord au plan national par la reconnaissance des « vraies régions » à forte identité, historiquement reconnues. Au lieu des technocratiques *Grand Nord*, *Grand Ouest*, nous proposons - en accord avec le vœu des populations :

- **Une association des Pays-Bas français** (actuelles régions Nord et Picardie) à 5 départements : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise).

- **La Normandie** (réunion des deux actuelles sous-régions de « haute » et de « basse » Normandie) à 5 départements : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime.

- **La Bretagne** (rattachement de la Loire-Atlantique à l'actuelle région Bretagne) à 5 départements : Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique.

- **Maine-Anjou-Touraine** (regroupement de parties des actuelles régions des Pays de la Loire et de la Région Centre) à 5 départements : Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire. Éventuellement, on pourrait y adjoindre l'Orléanais, ce qui constituerait une région à 7 départements (L'Eure-et-Loir et le Loiret en plus).

- **Le Poitou-Charentes** (l'actuelle région + le département de la Vendée) à 5 départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne).

- **L'Aquitaine** (l'actuelle région, sans changement) Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Pyrénées-Atlantiques.

Cela n'exclut en rien les coopérations interrégionales, ni ne limite le rôle d'entraînement d'une métropole régionale comme Nantes, **ou d'un réseau de villes reconnu comme Normandie-Métropole (Caen-Rouen-Le Havre).**

Mais l'aménagement équilibré du territoire, c'est aussi de refuser la micro-centralisation autour des capitales régionales. Nous préconisons d'ailleurs une répartition des rôles entre Rouen (siège de la Préfecture Régionale), Caen (siège du Conseil Régional) et Le Havre (siège du Conseil Économique et Social Régional) considérant que **Normandie-Métropole est la « capitale » de la Normandie de demain.**

Dès 1972, le Mouvement Normand a proposé la création d'un Directoire des Ports Normands et d'un Ensemble Universitaire Normand. Seul le Pôle Universitaire Normand a été créé, mais le besoin d'une autorité portuaire commune se fait de plus en plus sentir.

En 1992, le Mouvement Normand a préconisé une alliance des villes normandes au sein d'une Hanse Normande, super-réseau de villes où les rôles de chacune d'elles seraient définies dans un esprit de complémentarité (Villes-centres, villes carrefours, villes-portes). **Le Mouvement Normand veut organiser l'aménagement économique du territoire normand à partir de l'Estuaire** (triangle Cherbourg-Vernon-Le Tréport), **dont Port 2000 n'est qu'un des éléments primordiaux, et du littoral dans le cadre d'un Aménagement Intégré des Zones Côtières.**

Cela suppose un Plan Normand des Communications (Plan Ferroviaire, Plan Routier, Plan de développement du Transport